

Liberté Égalité Fraternité



Soutien financier d'actions Mois sans tabac 2021





Publics cibles prioritaires:

- -CSP (employés, chômeurs, ouvriers, ...)
- -Personnes en situation de difficultés socioéconomiques
- -Femmes enceintes, femmes allaitantes, parents
- -Personnes sous-main de justice
- -Jeunes
- -Salariés





Cadrage des actions :

- -Positionnement du projet dans l'environnement médico-social du bassin de vie,
- -Présence de partenariats et mutualisation des ressources,
- -Implication et participation de la population concernée et des professionnels,
- -L'action devra s'appuyer autant que possible sur des interventions validées et ayant fait leur preuve, au niveau national voire international,
- -Pertinence des indicateurs de réalisation et de résultats prévus pour l'évaluation, qui permettra une observation et une analyse des résultats.

23/07/2021





Cadrage des postes de dépenses :

- -Les ateliers ou suivis individuels ou collectif de psychologie, sophrologie, hypnose peuvent être pris en charge.
- -Financement des outils : conception de goodies, d'oriflammes, bâches, kakémono pour des événements d'envergure de type événementiel. La fabrication et la diffusion de ces outils devront être accompagnées d'actions de proximité.
- -Temps de coordination : peut être financé pour le déploiement des actions Mois sans tabac.
- -Actions d'évaluation : le budget doit être distinct de celui de l'action, présenté par poste de dépense. L'évaluation peut être financée, son coût ne pourra pas excéder 5% du coût global de l'action.

23/07/2021 4





Calendrier:

Dépôt du dossier : au plus tard le 15 septembre 2021.

Instruction des dossiers : ARS / CRES / Assurance maladie le 16 septembre 2021.

Les acteurs seront informés de la décision du comité de sélection le 17 septembre 2021.

23/07/2021